

Protocole sanitaire ACM

Juillet 2021

Référent Covid : Mme Stéphanie Lebrun

1) Les parents doivent prendre la T° de leur enfant le matin avant le centre. Toute T° égale ou supérieure à 38° ou un signe pouvant évoquer une Covid impliquent l'éviction de l'enfant du centre en vue d'un avis médical et un dépistage.

La directrice est informée rapidement.

Si l'équipe d'animation constate également un signe suspect chez un enfant, ce dernier sera isolé jusqu'à l'arrivée des parents.

Un enfant sujet contact ne doit pas fréquenter le centre jusqu'à l'accord de la C.P.A.M.

2) Les parents ne sont pas admis dans les locaux du centre sauf exception, et en respectant les mesures barrières.

3) L'arrivée des enfants est échelonnée avec des entrées différentes selon les groupes. Les attroupements à l'arrivée et à la sortie du centre sont à éviter.

4) Les parents prévoient 4 masques par jour pour les enfants de 6 ans et plus (primaires et collèges) pour les espaces clos, même si la totalité n'est pas utilisée.

Distanciation de 2 mètres. Pas de masque à l'extérieur. Pas de distanciation pour les maternels.

5) Les intervenants extérieurs sont admis en respectant les règles d'hygiène et de distanciation.

6) La désinfection des surfaces touchées par les enfants et les animateurs ainsi que les jeux et jouets doit se faire après chaque activité.

Le nettoyage des locaux sera fait tous les jours.

7) Le brassage entre groupes d'enfants est à proscrire.

8) L'aération des locaux doit se faire le matin au moins 15 minutes avant l'arrivée des enfants et tout le long de la journée tant que c'est possible.

9) Le lavage des mains sera fait à l'arrivée et au départ des enfants, avant et après le repas, les toilettes, et les activités.

10) 2 services seront assurés pour la cantine.

La distance entre deux groupes différents doit être d'au moins 2 mètres.